

# CONDITIONS GENERALES DE SERVICE

## 1 – Notre Service

NGINE NETWORKS SARL ci-après la « Société », dispose d'une solution d'affichage dynamique, ci-après la « Solution » qu'elle a réalisée. La Solution est exploitée en ligne en mode SAAS (Software As A Service), et est disponible à l'adresse [www.skysignage.com](http://www.skysignage.com) ci-après le « Service » ou « SkySignage ».

### Services fournis

Le Service permet de : programmer des écrans ; créer des modèles d'écrans ; créer des écrans avec des contenus à partir des modèles ; suivre l'état des écrans ou du player en temps réel. Il peut utiliser les types de contenus suivants : texte ; images ; vidéos ; sons. Le Service comprend également des connecteurs à des sources de données externes telles que, sans que cette liste soit limitative : météo ; horloge ; passerelle immobilière ; QR Code.

### Commande

Le Client commande un ou plusieurs Services au(x)quel(s) peuvent s'adjoindre des Options. Le Service est commandé directement auprès de la Société ou auprès d'un Distributeur, selon les cas. Le Client déclare accepter sans réserve les présentes Conditions dont il reconnaît avoir parfaite connaissance, déclare encore que le Service répond à ses besoins et le commande exclusivement pour son activité professionnelle propre. Les présentes conditions remplacent tous les accords antérieurs conclus par les Parties et relatifs au même objet de manière à constituer l'intégralité de leur consentement eu égard au Service.

Des Options et prestations de personnalisation du Service peuvent compléter le Service.

### Pré requis techniques

Le Service est administrable à partir d'un navigateur Internet Chrome sur Windows, MacOS, ou Linux. Le Service fonctionne sur les plateformes suivantes : Android 6.1 et ultérieur ; moniteurs connectés SoC Samsung fonctionnant sous SSSP 3 ou ultérieur ; moniteurs connectés SoC LG fonctionnant sous WebOS 3 ou ultérieur. L'administration et le bon fonctionnement du Service nécessitent une connexion Internet fiable et de bonne qualité.

## 2 - Modalités d'exécution

### Obligations et engagements de la Société

La Société s'engage, à maintenir la Service en conditions opérationnelles et à exécuter les obligations à sa charge avec tout le soin en usage dans la profession. Il définit, sous sa responsabilité, les ressources, outils, méthodes et moyens d'exécution nécessaires au bon fonctionnement

du Service. La Société informe le Client des améliorations et modifications apportées au Service afin que ce dernier puisse les utiliser. La Société ou le Distributeur assurera un support téléphonique et par email ou toute autre moyen de communication aux jours ouvrés français de 10h à 17h.

### Obligations du Client

Le Client communiquera avec diligence à la Société, directement ou via son Distributeur, tous les documents, renseignements, informations nécessaires au fonctionnement du Service raisonnablement requis par la Société, comme par exemple, pour la mise en œuvre d'une passerelle immobilière, les contacts et informations de son fournisseur de logiciel.

## 3 - Propriété intellectuelle

### Propriété de la Solution

La Société conserve la Propriété Intellectuelle de la Solution, incluant les codes sources, les sources graphiques et l'ensemble de la documentation relative à la Solution et au Service, notamment la documentation technique de conception et de réalisation de la Solution, la documentation d'exploitation et la documentation d'utilisation du Service, ainsi que tout développement supplémentaire réalisé pour la personnalisation du Service.

Le Client reconnaît que la concession des droits d'utilisation du Service n'entraîne aucun transfert de propriété et il s'interdit : toute reproduction de la Solution totale ou partielle, quelle qu'en soit la forme ; toute transcription de la Solution dans d'autres langages que celui prévu dans la documentation ; toute cession, toute mise à disposition à un tiers, même gratuitement et à quelque titre que ce soit de la Solution, du Service, ou de sa documentation.

### Propriété des données

Les données traitées par le Service sont la propriété du Client qui pourra à tout moment les exporter et les copier sur support électronique pour une copie de sauvegarde ou un traitement dans un autre logiciel.

## 4 - Maintenance en conditions opérationnelles

La Société garantit le bon fonctionnement et la complétude fonctionnelle du Service. Tout dysfonctionnement du fonctionnement du Service résultant d'une modification ou d'un changement des connecteurs de données, des flux ou de tout autre contenu provenant du Client ou d'un tiers ne sera pas considéré comme une anomalie. L'adaptation de la Solution à ces changements ne fait pas partie de la maintenance au titre de la garantie.

En cas d'anomalie ou de dysfonctionnement constaté par le Client la Société s'engage à intervenir selon les délais définis suivants : Prise en compte de l'incident sous huit

(8) heures ouvrées ; Corrections et/ou contournements possibles dans un délai de cinq (5) jours ouvrés

## 5 - Evolution du service

Le Service, les conditions générales du Service sont susceptibles d'évoluer en cours d'exécution, ce que le Client reconnaît et accepte. Lorsqu'une évolution résulte de la seule décision de la Société et constitue une modification substantielle du Service portant préjudice au Client, ce dernier doit en être informé préalablement et peut résilier le Service concerné par lettre recommandée avec avis de réception. Toute évolution sera réputée avoir été acceptée un (1) mois après son entrée en vigueur.

## 6 - Utilisation du service

### Conditions d'utilisation

Le Client s'engage à utiliser le Service conformément à son objet et aux dispositions des présentes Conditions. Toute utilisation du Service est réputée effectuée par le Client qui se porte garant du respect par ses utilisateurs des obligations des présentes. Le Client demeure seul responsable de l'utilisation du Service, de la nature et du contenu des messages et données hébergés, stockés, transmis ou reçus au moyen du Service. Il ne les utilisera pas, et s'assurera qu'ils ne sont pas utilisés à des fins illicites, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, en violation des dispositions des lois ou règlements applicables ou des droits d'un tiers, ni ne causera de perte ou de dommage quels qu'ils soient. La Société ne peut, en aucune manière, être tenue responsable de quelque dommage que ce soit résultant notamment du non-respect par le Client de la réglementation en vigueur, d'erreur ou d'omission dans les messages ou données hébergés, stockés, transmis, reçus ou consultés par le Client.

### Mise en garde liée au réseau Internet

Le Client reconnaît être pleinement informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, et notamment de l'absence de sécurité, de confidentialité, de garantie d'intégrité et de performance. La transmission, l'utilisation ou l'exploitation de données, de services accessibles ou de contenus disponibles via le réseau Internet seront effectuées aux frais et risques exclusifs du Client. A ce titre, la Société ne saurait être tenue responsable des données, services ou contenus que le Client aurait transmis, utilisés, exploités et/ou introduits sur le réseau Internet et des éventuelles conséquences dommageables qui en résulteraient pour le Client ou un tiers.

### Responsabilité

Dans le cas où la responsabilité de la Société serait recherchée du fait de l'utilisation du Service par le Client, de la nature et du contenu des messages et données hébergés, stockés, transmis ou affichés au moyen du Service, le Client indemniserait la Société de l'ensemble des conséquences de toute réclamation, action et/ou procédure intentée de ce fait contre la Société, quelle

qu'en soit la nature. La Société se réserve le droit, en cas d'injonction d'une autorité publique, ou lorsque la Société aura été alertée de l'illicéité d'un contenu ou d'un message, de suspendre ou d'interrompre immédiatement tout ou partie du Service au Client, sans préavis ni indemnité. La Société pourra remettre lesdits contenus et/ou messages aux autorités, conformément à la réglementation en vigueur.

## 7 - Suspension du Service

La Société peut restreindre ou suspendre le Service : - en cas d'utilisation illicite ou contraire aux stipulations des présentes conditions ; - en cas de défaut de paiement ; - en cas d'exigence légale, réglementaire, administrative, judiciaire ou technique. Pendant la période de suspension, le Client reste tenu à ses obligations et les Services continuent à lui être facturés. La Société doit pouvoir mener des opérations de mise à niveau, de maintenance et d'extension des équipements nécessaires au Service, ce que le Client accepte. La Société s'efforçant de limiter les perturbations ou interruptions susceptibles d'être ainsi générées.

## 8 – Confidentialité

Sauf disposition contraire prévue, toutes les informations communiquées à l'une des Parties par l'autre relativement au Service, le sont ou l'ont été à titre confidentiel, et ne peuvent être utilisées que pour les besoins du Service. Toutes les informations concernant la sécurité du système d'information des Parties sont considérées comme confidentielles sans qu'aucune mention ne soit nécessaire pour les identifier comme telles. Aucune de ces informations, ne peut être divulguée par la Partie qui la reçoit, par ses agents ou salariés, sans l'accord préalable écrit de l'autre Partie.

Chaque Partie s'engage à garder confidentielles toutes les informations de quelque nature qu'elles soient (ou les « Informations Confidentielles »), écrites ou non écrites, concernant l'activité de l'autre Partie, et dont elle aurait eu connaissance à l'occasion de l'élaboration de ses relations contractuelles avec cette autre Partie et de l'exécution du Service. Ces Informations Confidentielles sont, notamment et non limitativement, les informations techniques, les cahiers des charges, les informations et propositions commerciales, financières et autres.

En tout état de cause, cette communication n'entraînera aucun transfert de propriété de quelque élément que ce soit au profit de l'autre Partie. Ce qui précède ne s'applique pas aux informations :

- a. qui sont déjà connues avant leur communication de la Partie qui les reçoit sans violation d'une quelconque obligation de confidentialité ;
- b. qui appartiennent au domaine public ou qui viennent à tomber dans le domaine public sans que cela soit dû à une action non autorisée de la Partie qui les reçoit ;
- c. qui sont légalement reçues d'un tiers ;
- d. qui sont élaborées de façon indépendante par la

Partie qui les reçoit sans utiliser les informations obtenues de l'autre Partie ;

- e. dont la divulgation est exigée par la loi ou une autorité administrative ou judiciaire.

Les dispositions du présent article survivront à l'expiration ou à la résiliation du Service, quelle qu'en soit la cause et ce pendant une période de un (1) an à compter de ladite expiration ou résiliation.

## 9 - Stipulations diverses

### Données personnelles & RGPD

Le Service a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL n° 1751344. Le Service étant destiné à un usage professionnel, les seules données personnelles stockées sont les nom et prénom de la personne contact dans l'entreprise Cliente. Cette personne peut à tout moment demander la modification ou la suppression de ses données personnelles. Aucun traitement de ces données n'est effectué.

### Nullité d'une ou de plusieurs clauses

Chacune des clauses de ces Conditions Générales de Service doit être interprétée, dans toute la mesure du possible, de manière à ce qu'elle soit validée au regard du droit qui lui est applicable. Si l'une quelconque des stipulations des Conditions Générales de Service se révèle être illégale, nulle ou inopposable aux termes d'une loi quelconque et/ou est déclarée illégale, nulle ou inopposable par toute juridiction ou autorité administrative compétente aux termes d'une décision exécutoire, cette stipulation sera réputée non écrite, sans altérer la validité des autres stipulations et sera remplacée par une stipulation valable d'effet juridique et économique équivalent, que les Parties s'engagent à négocier de bonne foi, et telle que les Parties en seraient convenues si elles avaient connu l'illicéité, la nullité ou l'inopposabilité de ladite stipulation.

### Indépendance des Parties et non exclusivité

Les Parties ne pourront en aucun cas être considérées comme associées d'une entité commune quelconque. Aucune des Parties ne pourra, en outre, sauf mandat particulier, exprès et préalable de l'autre Partie, être considérée comme représentant de l'autre Partie, et ce à quelque titre et sous quelque modalité que ce soit. L'exécution du Service n'entraîne aucune exclusivité et chacune des Parties demeure libre de contracter avec toute société tierce de son choix pour la réalisation de prestations identiques à celles du Service.

### Force Majeure

Aucune des Parties ne saurait être responsable de dommages, retards, non-exécution(s) ou exécution(s) partielle(s) de ses obligations lorsque ceux-ci résultent d'un événement pouvant être interprété par un tribunal français comme étant un cas de force majeure. En outre, de convention expresse, seront considérés comme des cas de force majeure : - la défaillance d'un fournisseur ou

d'un opérateur tiers (y compris la fourniture d'énergie et l'hébergement informatique) ; - les événements naturels (foudre, incendie, inondations, tremblements de terre, intempéries, etc.) ; - les actes ou omissions d'une autorité publique, y compris les modifications de toute réglementation applicable rendant l'exécution du Service impossible ou déraisonnablement onéreuse ; - les faits de guerre, le terrorisme, les émeutes, les attentats, les sabotages, les vols, les actes de vandalisme, les explosions et les conflits de travail ; - la décision d'une autorité publique imposant la cessation, la suspension et/ou la modification totale ou partielle d'un Service.

## 10 - Droit applicable et attribution de juridiction

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. Tout litige persistant n'ayant pu être réglé à l'amiable entre les parties sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Paris.

## 11 - Définitions applicables

**Client** : désigne une entreprise qui souscrit un ou plusieurs Service(s)

**Option** : désigne un service optionnel permettant de compléter le Service

**Grossiste** : désigne une société qui distribue les offres de la Société à son réseau de Distributeurs.

**Distributeur** : désigne une société qui vend à des Clients les offres de la Société et agréé par celle-ci ou par un grossiste.